

# COMMENT VONT LES ENFANTS DU BURUNDI?

Le Burundi a ratifié (se sont engagés à respecter) la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Cela signifie que le Burundi s'est engagé à respecter les Droits de l'Enfant et à écouter ce que les enfants ont à dire. Est-ce ainsi au Burundi aujourd'hui? Toi et le reste des enfants du Burundi le savent mieux que personne.



## 5,7 MILLIONS D'ENFANTS

Le Burundi compte 11,2 millions d'habitants. 5,7 millions sont des enfants et 2 million d'enfants ont moins de 5 ans.



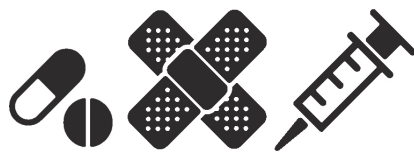
## NOM ET NATIONALITÉ

Quand tu viens au monde, tu as droit à un nom et à être enregistré comme citoyen de ton pays. Chaque année 488 000 enfants naissent au Burundi. 2 enfants sur 10 ne sont jamais enregistrés. Il n'y a pas de preuve écrite de leur existence.



## SURVIVRE ET SE DÉVELOPPER

Tu as droit à la vie. Le Burundi fera tout pour que tous les enfants survivent et se développent. 1 enfant sur 11 au Burundi (37 000 chaque année) meurt avant l'âge de cinq ans, la plupart de causes qui auraient pu être évitées. Le nombre d'enfants qui meurent a diminué mais est encore haut.



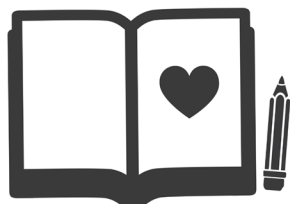
## SANTÉ

Tu as droit à la nourriture, à l'eau potable et aux soins médicaux. Tu as droit au secret professionnel quand tu consultes un adulte sur toute question de santé. 8 enfants sur 10 au Burundi ont accès à de l'eau de source purifiée. Seulement 5 enfants sur 10 utilisent des toilettes et des puits collecteurs. 14 000 enfants de 0 à 14 ans sont porteurs de VIH/sida. 77 000 enfants sont orphelins à cause du sida.



## FOYER, VÊTEMENTS, NOURRITURE ET SÉCURITÉ

Tu as droit à un toit, à la nourriture, aux vêtements, à la scolarité, aux soins médicaux et à la sécurité. 8 enfants sur 10 au Burundi vivent en état de pauvreté et ont moins de 1,90 USD (3 240 Francs burundais) par jour pour vivre.



## ÉCOLE ET FORMATION

Tu as droit à l'école. L'école primaire doit être gratuite pour tous. 96 enfants sur 100 au Burundi vont à l'école. Beaucoup d'entre eux quittent l'école trop tôt.



## PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

Tu as droit à la protection contre toutes formes de violence, d'incurie, de maltraitance et d'agression. Seuls 53 pays dans le monde ont interdit toutes formes de sévices. Le Burundi n'a pas. Beaucoup d'écoles permettent les châtiments corporels.



## TRAVAIL NUISIBLE

Tu as droit à la protection contre l'exploitation économique et contre le travail qui nuit à ta santé ou qui t'empêche d'aller à l'école. Les enfants de moins de 12 ans ne doivent pas travailler du tout. Certains enfants sont maintenus dans la pire forme du travail infantin, celles d'esclaves pour dettes, d'enfants soldats ou en étant exploités dans le commerce sexuel impliquant des enfants. Au Burundi, 700 000 enfants (3 sur 10 enfants âgés de 5 à 14 ans) doivent travailler.



## FAIS ENTENDRE TA VOIX

Tu as le droit de dire ce que tu penses à propos de toutes les questions qui te concernent. Les adultes doivent écouter l'avis des enfants avant de prendre une décision, qui doit toujours viser le bien de l'enfant.

